

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

(Non vérifié)

Pour la période de trois mois
terminée le 30 juin 2014

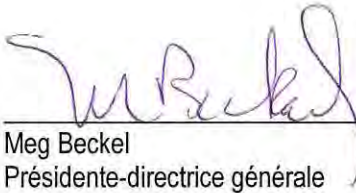
TABLE DES MATIÈRES

Attestation des cadres supérieurs.....	3
États financiers.....	4
Rapport de gestion.....	16
Analyse des risques.....	18


ATTESTATION DES CADRES SUPÉRIEURS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Meg Beckel
Présidente-directrice générale



Michel Houle, CPA, CMA
Vice-président, Services corporatifs et
Chef de la direction financière

Ottawa, Canada
Le 19 août 2014

État de la situation financière
au 30 juin 2014
(Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	au 30 juin 2014	au 30 juin 2013	au 31 mars 2014
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 588	9 316	7 888
Créances			
Clients	533	184	352
Ministères et organismes gouvernementaux (note 13)	61	266	293
Frais payés d'avance	508	738	1 053
	8 690	10 504	9 586
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés	1 418	1 914	1 416
Collections	1	1	1
Immobilisations corporelles (note 3)	196 031	202 643	197 985
	206 140	215 062	208 988
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer			
Fournisseurs	1 678	2 056	3 200
Ministères et organismes gouvernementaux (note 13)	635	559	165
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 4)	665	603	649
Produits, apports et crédits parlementaires reportés (note 5)	3 093	6 263	3 283
Avantages sociaux futurs	337	259	422
	6 408	9 740	7 719
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 4)	28 180	28 845	28 353
Financement des immobilisations reporté (note 6)	178 293	183 905	179 997
Avantages sociaux futurs	3 055	3 113	3 055
	215 936	225 603	219 124
Déficit accumulé			
Non affecté	1 006	(136)	573
Affectations à titre de dotation (note 7)	305	305	305
Investissement en immobilisations corporelles (note 8)	(11 107)	(10 710)	(11 014)
	(9 796)	(10 541)	(10 136)
	206 140	215 062	208 988

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Produits		
Droits d'entrée et des programmes (note 10)	979	712
Opérations auxiliaires (note 11)	363	367
Apports (note 12)	420	185
Intérêts	27	28
Divers	173	107
	1 962	1 399
Charges (note 14)		
Inspiration et engagement	2 332	1 695
Entretien et accessibilité des collections	507	516
Recherche et découverte	1 014	902
Services de soutien interne	1 652	1 320
Édifices et terrains	4 679	4 908
	10 184	9 341
Résultats d'exploitation nets avant financement public	(8 222)	(7 942)
Crédits parlementaires (note 9)	8 562	8 519
Résultats d'exploitation nets	340	577

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution du déficit accumulé pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Non affecté	Dotation	Investi en immobilisations corporelles	30 juin 2014	30 juin 2013
Déficit accumulé au début de l'exercice	573	305	(11 014)	(10 136)	(11 118)
Résultats d'exploitation nets	340			340	577
Variation nette dans l'investissement en immobilisations corporelles (note 8)	93		(93)	-	-
Déficit accumulé à la fin de la période	1 006	305	(11 107)	(9 796)	(10 541)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Un état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté puisqu'il n'y a pas de gains ni de pertes de réévaluation.

État des flux de trésorerie
pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014
(Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013	31 mars 2014
Activités de fonctionnement			
Encaissements - clients	1 989	2 320	6 628
Encaissements - crédits parlementaires	6 378	6 614	24 846
Décaissements - personnels	(3 610)	(3 642)	(15 035)
Décaissements - fournisseurs	(4 215)	(3 742)	(14 280)
Intérêts reçus	36	32	113
Intérêts payés	(719)	(733)	(2 912)
Flux de trésorerie nets (utilisés pour) provenant des activités de fonctionnement	(141)	849	(640)
Activités d'investissement en immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(207)	(275)	(2 302)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	-	9
Flux de trésorerie nets utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations corporelles	(207)	(275)	(2 293)
Activités de placement			
(Augmentation) diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie affectés	(2)	(10)	488
Flux de trésorerie nets (utilisés pour) provenant des activités de placement	(2)	(10)	488
Activités de financement			
Crédits parlementaires utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables	207	275	2 302
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(157)	(142)	(588)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	50	133	1 714
(Diminution) augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(300)	697	(731)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 888	8 619	8 619
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	7 588	9 316	7 888

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014

1. Pouvoirs et mission

Le Musée canadien de la nature (la « Société ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées*, le 1^{er} juillet 1990, en tant que société d'État mandataire désignée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est classée comme organisme sans but lucratif (OSBL) du secteur public.

La Société a pour mission d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Une brève description des fonctions de la Société est indiquée ci-dessous :

- **Inspiration et engagement**
La Société élabore et entretient des expositions, des programmes, le site internet **nature.ca**, des publications électroniques et imprimées, et des activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.
- **Entretien et accessibilité des collections**
La Société acquiert, développe, préserve et met à la disposition du public des collections d'objets, de spécimens et de documents d'histoire naturelle qui répondent aux besoins croissants des secteurs public et privé en matière de recherche, d'éducation et d'aide à la prise de décisions éclairées concernant la nature.
- **Recherche et découverte**
La Société explore le passé et aide les Canadiens à préparer l'avenir grâce à des activités de systématique et de recherche appliquée ainsi qu'à l'établissement et à la sauvegarde de réseaux et de liens avec les milieux scientifiques canadiens et internationaux.
- **Services de soutien interne**
La Société élabore et met en œuvre des politiques, une structure de responsabilisation et des procédures qui gouvernent la réalisation de son mandat, y compris la gouvernance, l'orientation stratégique, les services intégrés, la mesure du rendement de la Société, les rapports au Parlement et les activités de génération de produits.
- **Édifices et terrains**
La Société fournit des installations sécuritaires et fonctionnelles qui répondent à toutes les exigences de sécurité et des codes du bâtiment, y compris l'Édifice commémoratif Victoria rénové qui contribue à la réalisation de la vision et du mandat de la Société.

2. Principales conventions comptables

A) Base de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public (NCSP) et reflètent l'application de la Section 4200 relative aux OSBL du secteur public.

Au 31 mars 2014, la Société a apporté un changement à une convention comptable reliée aux spécimens donnés aux fins des collections et aux commandites en nature. Suite à l'obtention d'une commandite en nature, les chiffres correspondants au 30 juin 2013 ont donc été retraités, pour tenir compte de l'augmentation des produits d'apports de 13 182 \$ avec une augmentation équivalente aux charges. Il n'y a eu aucun spécimen donné aux fins des collections durant la période.

B) Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers conformément aux NCSP, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles. Les montants réels pourraient différer de façon significative

des estimations. Ces estimations sont revues annuellement et si des ajustements s'avèrent nécessaires, ils seront constatés dans les états financiers de l'exercice où ils deviennent connus.

C) Collections

La Société détient et conserve une collection inestimable d'objets d'histoire naturelle pour le bénéfice des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Ces collections figurent à l'état de la situation financière comme un élément d'actif comptabilisé à la valeur nominale de 1 000 \$ étant donné la difficulté à déterminer une valeur appropriée pour ces actifs. Les spécimens achetés aux fins des collections sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont acquis. Les spécimens donnés aux fins des collections sont comptabilisés à la juste valeur marchande comme apports avec une charge équivalente à la fonction soins et accès des collections, lorsque les trois critères suivants sont satisfaits : i) une juste valeur marchande a été établie au spécimen; ii) l'acquisition a été approuvée; et iii) le transfert légal de l'objet à la Société a eu lieu.

D) Immobilisations corporelles

- Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.
- Les immobilisations inscrites comme locations-acquisitions sont initialement comptabilisées selon la valeur actualisée des paiements minimaux de loyer au début du bail.
- Le terrain et l'édifice, propriétés du gouvernement du Canada, et sous le contrôle de la Société, sont comptabilisés à leur coût estimatif.
- L'équipement et le matériel destinés à la conception, à la réalisation et à l'entretien des expositions sont passés en charges dans l'exercice d'acquisition.

40 ans	Édifice commémoratif Victoria
35 ans	Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition
35 ans	Cabinets de collection et de rayonnages
10 ans	Matériel de recherche Matériel général Matériel de bureau et ameublement
5 à 25 ans	Améliorations à l'édifice
3 à 5 ans	Améliorations locatives
3 ans	Matériel informatique

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux fondés sur la durée de vie utile estimative des actifs à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties de façon linéaire sur la période la plus courte entre la durée du contrat de bail et la durée de vie utile de l'actif.

Lorsque les conditions indiquent qu'un actif ne contribue plus à la capacité du Musée à fournir des services, le coût de l'actif est réduit à sa valeur résiduelle le cas échéant.

E) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

La quasi-totalité des employés de la Société est couverte par le régime de retraite de la fonction publique (le «Régime»), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société doivent cotiser pour couvrir le coût des services courants. Conformément à la loi en vigueur, la Société n'a aucune obligation légale ou implicite de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de tout service passé ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les contributions sont comptabilisées comme une charge de l'exercice où les employés ont rendu les services et elles représentent l'obligation totale de la Société.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ telles que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi.

L'obligation au titre des indemnités de départ pour les employés qui prennent leur retraite ou démissionnent, courue jusqu'au 31 mars 2012 et encore impayée, est mesurée en utilisant la méthode des indemnités projetées. Les gains et pertes actuariels sont amortis selon l'estimation de la durée moyenne d'emploi du groupe de salariés concernés.

Suite à diverses circonstances, la Société comptabilisera des indemnités de départ dans la période où l'événement se produira.

iii) Indemnités de congés de maladie

Les employés ont droit à des indemnités de congés de maladie telles que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi.

Le coût des indemnités de congé de maladie est imputé aux résultats au fur et à mesure que les employés rendent les services pour les gagner. La méthode des indemnités projetées est utilisée pour déterminer la valeur de l'obligation au titre des congés de

maladie. Les gains et pertes actuariels sont amortis selon l'estimation de la durée moyenne d'emploi du groupe de salariés concernés.

F) Constatation des produits

Les produits qui proviennent des droits d'entrée et des programmes, des opérations auxiliaires et d'autres sources sont constatés lorsqu'il existe des preuves évidentes de l'existence d'un accord intervenu entre les deux parties, que les biens ont été livrés ou que les services ont été rendus aux clients, que le prix est établi et déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. La Société comptabilise également des produits reportés lorsque les montants sont perçus avant d'avoir fourni les biens et services.

G) Commandites en nature

Des commandites en nature impliquent d'obtenir un soutien non financier pour un projet, une activité ou un produit en échange d'importants avantages en matière de relations publiques. Une commandite en nature est reconnue si le bien ou le service contribué est utilisé dans le cours normal des activités et aurait autrement été acheté. Elle est enregistrée dans les états financiers seulement lorsqu'un accord est signé entre la Société et le commanditaire, et une fois que l'échange a eu lieu. Les commandites en nature sont comptabilisées à l'état des résultats à leur juste valeur marchande comme un apport et une contrepartie de charge reliée.

H) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada fournit du financement à la Société grâce à des crédits parlementaires.

- Les crédits parlementaires pour les charges de fonctionnement sont constatés comme produits au cours de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.
- Les crédits parlementaires affectés à l'achat d'immobilisations corporelles amortissables sont reportés à titre de produits, apports et crédits parlementaires reportés à l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations corporelles amortissables sont acquises, la portion des crédits parlementaires utilisés lors de l'acquisition de ces immobilisations corporelles est alors reclassée à titre de financement des immobilisations reporté à l'état de la situation financière et constatée comme produits à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement relatif aux immobilisations corporelles correspondantes.
- Les crédits parlementaires affectés à des charges spécifiques sont reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

La Société a l'obligation de faire rapport sur l'utilisation des crédits dans le rapport annuel.

I) Apports

Les apports sont constitués de dons reçus d'individus, de fondations et de sociétés. La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports non affectés sont constatés comme produits à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, et si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports avec affectations d'origine externe pour des projets ou des charges spécifiques sont reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont encourues.

Les produits financiers relatifs aux apports affectés sont d'abord inclus dans l'état de la situation financière comme produits reportés et ensuite constatés comme produits à l'état des résultats dans l'année fiscale au cours duquel les charges connexes sont engagées.

La dotation grevée d'affectation externe imposant la conservation en permanence du capital du fonds de dotation est comptabilisée à titre de réduction directe du déficit accumulé au cours de l'exercice qu'elle est reçue. Les produits financiers de la dotation sont limités à des fins déterminées en vertu d'affectation externe et sont premièrement comptabilisés à l'état de la situation financière pour ensuite être comptabilisés comme produits à l'état des résultats lorsqu'ils sont utilisés pour les fins spécifiées.

J) Prestations de services des bénévoles

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures chaque année. Puisqu'il est difficile d'évaluer leur juste valeur, la prestation

de services à titre gracieux ne figure pas aux états financiers de la Société.

K) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût. Les actifs financiers incluent la trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie affectés, et les créances alors que les passifs financiers incluent les créditeurs et charges à payer.

Les instruments financiers subissent chaque année un test de dépréciation à la date de clôture et toute baisse permanente de la valeur est présentée à l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments dans le coût lorsqu'ils sont initialement constatés.

L) Ventilation des charges

La Société n'applique pas la méthode d'imputation des coûts à des fins de répartition de ses charges entre ses fonctions.

3. Immobilisations corporelles

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014			30 juin 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	627	-	627	627	-	627
Édifice commémoratif Victoria	204 727	35 153	169 574	204 727	30 152	174 575
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 040	18 096	16 944	35 040	17 105	17 935
Améliorations locatives	10 348	5 928	4 420	9 196	4 007	5 189
Cabinets de collection et rayonnages	3 770	1 875	1 895	3 770	1 767	2 003
Améliorations à l'édifice	2 625	992	1 633	1 864	494	1 370
Matériel de bureau et ameublement	1 495	1 075	420	1 483	998	485
Matériel de recherche	3 335	3 148	187	3 433	3 215	218
Matériel général	571	385	186	483	354	129
Matériel informatique	3 132	2 987	145	2 936	2 824	112
	265 670	69 639	196 031	263 559	60 916	202 643

La charge d'amortissement pour la période en cours est de 2 161 000 \$ (Juin 2013 – 2 089 000 \$).

4. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

Le Campus du patrimoine naturel abrite les collections d'histoire naturelle et les fonctions administratives de la Société sur le terrain de la Société, situé à Gatineau, au Québec. L'acquisition de l'édifice se fait au moyen d'un contrat de location-acquisition, dont l'échéance est fixée à 35 ans. La Société s'est engagée à payer le loyer en toutes circonstances et, advenant la résiliation du bail, à la suite d'une décision de la Société ou autrement, elle versera un loyer suffisant pour rembourser tous les coûts de financement de l'édifice. La direction a l'intention de s'acquitter intégralement de l'obligation financière découlant du contrat de location-acquisition et d'obtenir le titre de propriété de l'édifice en 2031, suite à l'utilisation par la Société de son droit d'achat de l'édifice pour dix dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés comme suit pour chaque exercice, de même qu'au total :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
2015	2 625	2 625
2016	3 500	3 500
2017	3 500	3 500
2018	3 500	3 500
2019	3 500	3 500
Par la suite	43 750	47 250
Total des versements minimaux futurs	(1) 60 375	63 875
Déduire : intérêts implicites	(31 530)	(34 427)
Valeur actualisée de l'obligation financière	(2) 28 845	29 448
Tranche à court terme	665	603
Tranche à long terme	28 180	28 845
	28 845	29 448

- (1) Le total des sommes à payer en vertu du contrat de location-acquisition est fondé sur un taux d'intérêt fixe de 9,88 %, pour une période de 35 ans, établi au moment de la signature du bail.
- (2) La valeur actualisée de l'obligation du contrat de location-acquisition, en se basant sur un taux d'intérêt du marché actuel de 8,75 %, est estimée à 31 millions de dollars.

5. Produits, apports et crédits parlementaires reportés

Les produits, apports et crédits parlementaires reportés au cours de la période sont comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Apports reportés de sources non gouvernementales	1 045	1 597
Crédits parlementaires reportés	1 712	4 483
Total des apports et crédits parlementaires reportés	2 757	6 080
Produits reportés – prestation de biens et services	336	183
	3 093	6 263

Les changements aux produits, apports et crédits parlementaires reportés au cours de la période s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Solde au début de l'exercice	3 283	6 680
Ajout :		
Apports affectés reçus	10	150
Produits reportés pour la prestation de biens et services	283	280
	293	430
Moins :		
Apports affectés constatés à titre de produits	(6)	(15)
Crédits parlementaires affectés dépensés	(327)	(498)
Produits reportés pour la prestation de biens et services constatés	(150)	(334)
	(483)	(847)
Solde à la fin de la période	3 093	6 263

6. Financement des immobilisations reporté

Le financement reporté afférent aux immobilisations représente la tranche non amortie des crédits parlementaires utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables.

Les changements apportés au solde du financement des immobilisations reporté se traduisent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Solde au début de l'exercice	179 997	185 468
Crédits parlementaires utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles	207	275
Amortissement du financement des immobilisations corporelles reporté	(1 911)	(1 838)
Solde à la fin de la période	178 293	183 905

7. Affectations à titre de dotation

Un fonds de dotation pour l'entomologie systématique a été reçu d'Anne et Henry Howden, constitué d'un capital de 305 000 \$, ainsi qu'une importante collection entomologique. Cette dotation a été établie pour permettre la conduite d'études professionnelles et la recherche de collections entomologiques pour la Société.

Le montant total affecté à la dotation est grevé d'affectations externes imposant la conservation en permanence du capital du fonds de dotation.

Le produit financier gagné sur les ressources maintenues à titre de dotation est de 942 \$ (Juin 2013 – 818 \$). Le montant reporté du produit financier gagné sur les ressources maintenues à titre de dotation est de 11 203 \$ (Juin 2013 – 12 487 \$). Ce montant est disponible pour les activités d'entomologie. Aucun montant n'est constaté dans l'état des résultats pour la période terminée le 30 juin 2014 et 2013.

Advenant que la Société décide de ne plus maintenir de collections entomologiques, ce fonds de dotation ainsi que ces collections devront alors être cédés au Musée royal de l'Ontario.

8. Investissement en immobilisations corporelles

L'investissement en immobilisations corporelles se compose comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Immobilisations corporelles	196 031	202 643
Moins : montant financé par le contrat de location-acquisition	(28 845)	(29 448)
Moins : montant afférent au financement des immobilisations corporelles reporté	(178 293)	(183 905)
	(11 107)	(10 710)

La variation nette dans l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Acquisitions d'immobilisations corporelles	207	275
Ajout : remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	157	142
Moins : acquisitions d'immobilisations corporelles financées avec le financement des immobilisations reporté	(207)	(275)
Immobilisations corporelles achetées avec les fonds de la Société	157	142
Amortissement du financement des immobilisations reporté	1 911	1 838
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 161)	(2 089)
Variation nette dans l'investissement en immobilisations corporelles	(93)	(109)

9. Crédits parlementaires

Pour remplir sa mission, la Société compte sur le financement du gouvernement, qui se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Crédits parlementaires reçus et approuvés :		
Budget des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	6 531	6 459
Budgets des dépenses supplémentaires	-	-
	6 531	6 459
Crédits de l'exercice précédent utilisés au cours de la période pour compléter des projets particuliers	327	497
Montant utilisé pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables	(207)	(275)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	1 911	1 838
Crédits parlementaires constatés durant la période	8 562	8 519

10. Droits d'entrée et des programmes

Les produits provenant des droits d'entrée et des programmes se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Droits d'entrée – général	534	482
Droits d'entrée – expositions temporaires	159	40
Programmes	194	127
Adhésions	92	63
	979	712

11. Opérations auxiliaires

Les produits provenant des opérations auxiliaires se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Stationnement	138	158
Location des installations	163	171
Loyer de la boutique et de la cafétéria	62	38
	363	367

12. Apports

Les produits provenant des apports se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Apports et commandites en argent	349	172
Commandites en nature	71	13
	420	185

13. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Produits auprès d'apparentés du gouvernement du Canada :		
Droits d'entrée et des programmes	1	-
Apports	-	119
Divers	3	-
	4	119
Charges auprès d'apparentés du gouvernement du Canada :		
Coût du personnel	419	344
Impôts fonciers	435	392
Services professionnels et spéciaux	8	42
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	-	6
Marketing et communications	-	4
	862	788

14. Sommaire des charges par objets

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Coût du personnel	3 525	3 106
Amortissement des immobilisations corporelles	2 161	2 089
Exploitation et entretien des édifices	741	904
Expositions	736	263
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	719	733
Impôts fonciers	660	632
Services professionnels et spéciaux	595	756
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	417	243
Marketing et communications	396	328
Réparations et entretien	95	195
Frais de déplacement	23	34
Fret et transport	11	12
Spécimens aux fins des collections	2	-
Divers	103	46
	10 184	9 341

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période de trois mois terminée le 30 juin 2014.

RAPPORT DE GESTION

Vue d'ensemble

Ces états financiers trimestriels doivent être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels vérifiés du Musée canadien de la nature pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 et avec le rapport de gestion inclus dans ce rapport financier trimestriel.

L'objectif primaire du Musée canadien de la nature est de maintenir son mandat national, tel que décrit dans la *Loi sur les musées*, dans le contexte du régime de gouvernance et de responsabilité établi dans ladite loi et dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. À cette fin, le Conseil d'administration du Musée et la direction sont fermement engagés à gérer les fonds publics et privés investis dans le Musée d'une manière transparente et responsable, en optimisant la valeur de la contribution que le Musée apporte aux Canadiens et à la société canadienne.

Les orientations stratégiques du Musée reconnaissent son intention d'être une source importante de connaissances et de recherches en histoire naturelle pour les scientifiques et le grand public, contribuant ainsi à une perspective typiquement canadienne parmi les connaissances mondiales. En tant qu'institution scientifique, le Musée diffusera les résultats de cette recherche scientifique, contribuant ainsi à inspirer aux Canadiens des actions consciencieuses envers l'environnement naturel. En tant qu'institution publique, le Musée souhaite également continuer à faire preuve de responsabilité, de valeur et d'efficacité financière, grâce à la réalisation de résultats mesurables et significatifs.

Assurer la viabilité financière a été et continuera d'être l'une des principales priorités du Musée. Le Musée a mis en place un certain nombre de stratégies visant à gérer les pressions connues et anticipées. Une méthode de gestion du risque d'entreprise est utilisée pour gérer ces stratégies et pressions en appui à la vision d'une institution nationale offrant au public un maximum de valeur et de service.

Produits

Les produits pour les trois premiers mois de l'exercice s'élèvent à 1 962 000 \$ ce qui représente une augmentation de 563 000 \$ ou 40 % par rapport aux 1 399 000 \$ des trois premiers mois de l'exercice précédent. Les produits des droits d'entrée et des programmes ont augmenté de 267 000 \$ à 979 000 \$, suite à l'augmentation des adhésions et des droits d'entrée pour l'exposition temporaire *Bioluminescence : quand la nature s'illumine*. Ceci est en plus des droits des programmes liés aux succès des soirées *Nature Nocturne*. Le reste de l'augmentation des produits est attribuable aux apports reconnus.

Sur une base d'exercice, les crédits parlementaires pour les trois premiers mois de l'exercice s'élèvent à 8 562 000 \$, comparativement à 8 519 000 \$ pour les trois premiers mois de l'exercice précédent.

Charges

Les charges pour les trois premiers mois de l'exercice s'élèvent à 10 184 000 \$, comparativement à 9 341 000 \$ pour les trois premiers mois de l'exercice précédent. Du 843 000 \$ ou 9 %, 473 000 \$ sont principalement attribuables aux coûts de l'exposition temporaire *Bioluminescence : quand la nature s'illumine*.

Les charges liées aux installations représentent 46 % des charges totales. Les nouveaux systèmes de contrôle de l'environnement et l'espace supplémentaire qui doit maintenant être maintenu à l'Édifice commémoratif Victoria rénové ont exercé une lourde pression supplémentaire sur le budget de fonctionnement du Musée. Le Musée continue d'explorer d'autres mesures de réduction des coûts des installations et des mesures de contrôle afin de minimiser l'impact financier sur ses programmes.

Résultats d'exploitation nets

Le résultat d'exploitation net pour les trois premiers mois de l'exercice était un surplus de 340 000 \$. Ce surplus est principalement attribuable à un décalage de la comptabilisation des charges des programmes d'éducation du public prévues plus tard dans l'exercice. Le surplus est compensé par des charges de 92 000 \$ attribuable au traitement comptable afférent au

Campus du patrimoine naturel du Musée situé à Gatineau, au Québec, qui est inscrit à l'état de la situation financière comme une obligation de location-acquisition.

État de la situation financière

Actif

Le niveau de trésorerie et équivalents de trésorerie de 7 588 000 \$ au 30 juin 2014 représente une diminution de 1 728 000 \$ ou 19 % par rapport aux 9 316 000 \$ du 30 juin 2013, principalement en raison des acquisitions d'immobilisations corporelles en conformité avec le plan d'immobilisations à long terme du Musée.

Les immobilisations corporelles ont diminué à 196 031 000 \$ au 30 juin 2014 par rapport à 202 643 000 \$ au 30 juin 2013, principalement dû aux charges d'amortissement de l'Édifice commémoratif Victoria.

Passif

Les produits, apports et crédits parlementaires reportés ont diminué à 3 093 000 \$ au 30 juin 2014 par rapport à 6 263 000 \$ au 30 juin 2013 en raison des crédits parlementaires affectés consacrés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et les apports affectés dépensés pour les programmes d'éducation du public.

Le financement des immobilisations reporté a diminué à 178 293 000 \$ au 30 juin 2014 par rapport à 183 905 000 \$ au 30 juin 2013, puisque qu'il est reconnu comme produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations corporelles correspondantes.

Déficit accumulé

Le déficit accumulé de 9 796 000 \$ au 30 juin 2014 est attribuable au traitement comptable afférent au Campus du patrimoine naturel du Musée situé à Gatineau, au Québec, qui est inscrit à l'état de la situation financière comme une obligation de location-acquisition. Ce traitement comptable gardera le Musée dans une position de déficit pendant de nombreuses années, en raison de la charge d'intérêt sur l'obligation découlant du contrat de location-acquisition qui est plus élevée dans les premières années que dans les dernières années du bail. En conséquence, le déficit accumulé afférent à ce traitement comptable commencera à s'inverser en 2019-2020, jusqu'à ce qu'il soit complètement éliminé à la fin du bail, en 2031. Cette situation n'affecte aucunement les mouvements de trésorerie ni la stabilité financière du Musée.

ANALYSE DES RISQUES

Le Musée a mis en place un cadre de gestion du risque d'entreprise conçu pour gérer efficacement et de manière proactive les risques qui pourraient l'empêcher d'atteindre ses objectifs. Le présent Plan d'entreprise établit cinq risques et stratégies d'atténuation connexes :

1. Risque que le bassin de donateurs restreint limite les ressources financières disponibles pour soutenir l'investissement requis pour la mise en œuvre initiale des initiatives stratégiques. Ce risque est atténué par un programme de prospection ambitieux, que mènent une équipe de professionnels de la collecte de fonds et un nouveau groupe de bénévoles dévoués et de membres du conseil d'administration.
2. Risque que le déficit structurel continue d'augmenter en raison des dépenses croissantes, telles que l'entretien des installations, les impôts fonciers et l'inflation en général. Ce risque est atténué par un examen constant des dépenses et la création de nouveaux centres de recettes.
3. Risque que les nouvelles compétences et responsabilités du personnel évoluent à un rythme différent de celui que requiert le modèle d'affaires de l'entreprise. Ce risque est atténué par un programme de gestion du rendement soutenu par l'accompagnement professionnel, la formation, des responsabilités claires et un suivi régulier des progrès par rapport au plan.
4. Risque que les systèmes informatiques ne soient pas disponibles ou mis à profit pour soutenir les objectifs organisationnels. Ce risque est atténué par un nouveau leadership, de nouvelles compétences en informatique et un plan informatique qui répond aux objectifs stratégiques du Musée.
5. Risque que le vieillissement du matériel de recherche altère la capacité du Musée d'attirer les talents ou partenaires de même que sa capacité d'accomplir les objectifs de recherche. Ce risque est atténué par l'investissement continu dans les équipements grâce à une réaffectation des ressources et à la collecte de fonds en appui à l'équipement de recherche et aux expéditions.